



Saint-Sauvant, Son histoire

La terrible apparition des Chauffeurs à Lorgère en 1796



La Révolution vit se multiplier dans toute la France des bandes de « chauffeurs »¹, véritables bandes armées de malfaiteurs et criminels très organisés qui terrorisèrent et pillèrent villages et fermes isolées. Ces bandes s'introduisaient la nuit le plus souvent dans des lieux retirés occupés par de riches propriétaires. Pour leur extorquer leur argent et biens de valeur, ils leur brûlaient les pieds. Ils garrottaient leurs victimes, les violentaient, et n'hésitaient pas à tuer.

Dans la région, des bandes de chauffeurs ont sévi, telle la bande de Dexmier², du côté d'Angoulême et de Fléac. En 1796, d'après l'Abbé Cousin³, des bandes armées ont fait plusieurs apparitions nocturnes dans les communes de Saint-André en Charente, et de Saint-Sauvant, au logis de Lorgère, sur la route menant à Cognac.



Le Domaine de Lorgère aujourd'hui, dans la vallée ombragée du Pidou

Voici, dans son intégralité, l'histoire de la terrible apparition des chauffeurs, relatée par l'Abbé Cousin :

« Cette époque fut plus néfaste encore pour ce pays que pour beaucoup d'autres. Des bandes de scélérats, profitant des troubles et des désordres qui accompagnent nécessairement toute époque de transition et de rénovation sociale, s'étaient mis à piller et à ravager le pays. On leur avait donné ou bien ils avaient pris le nom de *Chauffeurs*, à cause de l'habitude qu'ils avaient de chauffer les pieds de leurs victimes à un feu ardent pour en obtenir la désignation du lieu où était caché leur argent.

Chose extraordinaire ! ces bandes disséminées dans le pays obéissaient à un chef unique et avaient un moyen de se reconnaître sans s'être jamais vus. C'étaient un argot et des signaux de convention. Une hiérarchie rigoureuse était établie dans la bande, dont le chef-lieu paraissait être dans les environs de Chartres, au milieu de vastes forêts. Ils se réunissaient parfois en troupes nombreuses, quand il s'agissait d'exécuter une expédition importante, comme d'attaquer la force armée, piller une diligence ou se défaire des gendarmes. La bande se recrutait incessamment de repris de justice, de déserteurs, de vagabonds de toute sorte. Les mendiants même, vieillards, femmes ou enfants, étaient utilisés dans cette ténébreuse association, comme instruments d'espionnage.



La terrible apparition des Chauffeurs à Lorgère en 1796

La plupart du temps ces brigands battaient le pays par troupe de cinq ou six, évitant les grands centres de population, attaquant de préférence les habitations isolées où ils se présentaient la nuit, quelquefois même déguisés en agents de douane ou de police. Colporteurs, mendiants ou gens de ton, quoique dépourvus d'instruction, ils se paraient quelquefois de riches habits. Montés sur de beaux chevaux, ils exploraient le pays en plein jour et ne manquaient pas de lieux de refuge, même au sein des grandes villes, pour se soustraire aux recherches. Certains individus vivant modestement et assez bien famés recélaient le produit de leurs vols et leur en remettaient le montant, après avoir retenu la part qui leur revenait. Ceux-ci portaient le nom de francs; il y en avait partout.

Pourtant les pillages, les incendies, les crimes se multipliaient; les gens de bien, frappés dans l'ombre par une main invisible, laissaient tout le pays dans l'épouvante.

Dans une sombre gorge, au nord de Boussac, se trouvait un lieu marécageux, couronné de hauteurs abruptes : c'était Préziers. Un moulin à eau, dont le tic-tac monotone et le cri des oiseaux de proie ajoutaient encore à l'horreur du site, fut choisi pour principal théâtre de la bande déprédatrice.

Elle y apparut en l'an IV (1796). Elle se composa d'abord de huit brigands, anciens agents de la Terreur, dénonciateurs pour la plupart. Les fermes voisines de La Templerie, de Lorgère et de La Commanderie furent les premiers lieux visités par les brigands.

Ils parurent à La Templerie le lundi soir, 5 pluviôse an IV (25 janvier 1796). Vers dix heures, deux individus, la figure barbouillée de suie, s'arrêtaient devant le portail d'une belle habitation. Ils frappèrent, et un domestique qui veillait à la distillation de la chaudière à eau-de-vie vint leur ouvrir. Les deux premiers brigands cherchèrent à se saisir du domestique, mais celui-ci voyant des hommes masqués réussit par un effort vigoureux à se dégager de leurs étreintes, et se mit à crier : au secours !

Au même moment, les six autres brigands, masqués comme les premiers, arrivaient à l'entrée de la cuisine. Il s'emparèrent de quelques domestiques, les bâillonnèrent et les garrottèrent; quelques-uns cependant se sauvèrent dans la souillarde.

Le propriétaire, qui était couché, se réveillant en sursaut et croyant qu'on en voulait à sa vie, se leva précipitamment, et sans prendre aucun vêtement il s'enfuit dans son chai. Quoique serré de près par les brigands, il les devança dans les allées de futailles. Il aurait pu s'y cacher, mais il eut la bonne idée de se hisser vers une petite lucarne ménagée auprès du toit et s'élançant dans le vide, il tomba sur un buisson de ronces au pied de la muraille en dehors du bâtiment. Les ronces se relevèrent et il put ainsi échapper plus mort que vif à toutes les recherches. Dans son horrible situation, il entendait les brigands se dire l'un à l'autre : « Où est-il? » Il n'osait faire le moindre mouvement, et les brigands découragés s'en allèrent. Les domestiques défirent leurs liens, et allèrent réveiller les gens du voisinage.

Bientôt tout le village fut sur pied; armés de fourches, de perches, de fusils, on chercha les brigands, mais on n'en vit aucun. Le malheureux propriétaire sortit de sa cachette et alla, heureux d'en être quitte au prix d'affreuses souffrances, demander de quoi se vêtir à un voisin.

L'émotion fut grande en tout le pays. Elle commençait à peine à se calmer, lorsqu'un soir du mois de février suivant, par une nuit très noire, les huit brigands tentèrent un nouveau coup au village de Lorgère dans une maison habitée par une vieille dame ⁴ et par quelques domestiques.

Ils réussirent à s'introduire comme des amis de la maison, et se jetèrent sur un domestique pour l'empêcher de crier. Mais il fit si bien qu'il leur échappa, en franchissant murs et jardins d'une course rapide.

La terrible apparition des Chauffeurs à Lorgère en 1796

Les autres brigands s'élançèrent par la porte qu'on avait ouverte et d'un bond se trouvèrent dans la cuisine en face de la vieille dame, d'une servante et d'une petite fillette de onze ans, qui se tenaient devant le feu avec trois scieurs de long employés pour quelques jours à la maison. Les brigands déchargèrent leurs pistolets sur ces malheureux, qui tombèrent sans vie sur le carreau.

Quant à la maîtresse de la maison, la balle lui enleva une mèche de cheveux, mais ne lui fit pas d'autre mal. Se jetant sur elle avec violence, ils la sommèrent de livrer son argent; comme elle s'y refusait, disant qu'elle n'en avait pas, ils lui ôtèrent ses bas et lui approchèrent les pieds du feu. Ce supplice lui arrachant des cris de douleur, elle leur donna ses clefs; ils ouvrirent l'armoire et prirent une assez forte somme, ainsi que des bijoux. Puis ils déguerpirent et coururent à leurs chevaux qu'ils avaient attachés dans le bois. Cependant, une fois échappé de leurs mains, le domestique avait couru à Saint-Sauvant et donné l'éveil.



Le chauffage ⁵

On avait sonné le tocsin, et chacun, armé à sa façon, s'était mis à courir vers Lorgère. Les brigands s'étaient enfuis; mais quel spectacle ! Trois hommes morts, trois femmes garrottées et folles de terreur, la maison bouleversée. On ramassa une corde et un couteau que les brigands avaient laissés sur place.

La justice faisait les perquisitions les plus minutieuses et rien ne se découvrait, quand tout à coup on apprend, une quinzaine de jours après, que le mardi 24 février, plusieurs individus se sont présentés au moulin de Préziers pour y commettre de nouveaux crimes.

Ce moulin était habité par le sieur Roumagne et sa famille. Le chien de la maison se mit à aboyer avec opiniâtreté, ce qui décida la femme Roumagne à se lever pour regarder à la fenêtre. Aussitôt un coup de pistolet lui fut tiré du dehors, mais ne l'atteignit pas. Son mari sauta vite hors du lit pour mettre le verrou à la porte de sa chambre. Les brigands ayant enfoncé la porte de la maison parurent à l'entrée de la chambre et lui crièrent d'ouvrir.

- Ouvre ta porte, f... gueux ! Au même instant, Roumagne reçut un coup de pistolet dans la poitrine et un coup de bâton sur la tête. Le malheureux tomba sans connaissance et les brigands se mirent en devoir de l'attacher avec des cordes. Les jarretières du sieur Roumagne leur servirent à lui lier les mains derrière le dos ; puis ils lui couvrirent la tête d'une nappe, en lui criant : Combien y a-t-il de gens dans ta maison? — J'ai six enfants et trois domestiques. — Où sont tes domestiques? — Ils sont couchés dans le moulin, répondit Roumagne. — Et ta femme? — Elle est ici. — Les brigands se jetèrent sur cette malheureuse en lui enjoignant de leur livrer son or et son argent. — Elle ne leur répondit que par des larmes et des sanglots, les suppliant d'épargner son mari. Ces misérables l'attachèrent elle aussi et allumèrent un paquet de chandelles qu'ils virent suspendu au plancher. Puis ils garrottèrent les enfants du sieur Roumagne. Les domestiques étant accourus à ce bruit, les brigands se jetèrent sur eux et les lièrent l'un après l'autre. Pierre Antier avait d'abord saisi le pistolet d'un brigand, mais il fut terrassé, ainsi que Vaujour et le fils André Roumagne. Pierre Mesnier se jeta dans la rivière derrière le moulin et put se réfugier dans une petite île du côté opposé. Les brigands lui tirèrent plusieurs coups de pistolet qui ne l'atteignirent pas. Rentrés dans la chambre de Roumagne, ils ne purent le faire parler, ni lui ni sa femme ; mais ils surent de Jeanne, leur fille, que l'argent était caché dans l'armoire de l'appartement. Ils s'emparèrent de 3,050 francs, d'une montre d'argent et de plusieurs autres objets précieux. Ensuite ils se sauvèrent.

La terrible apparition des Chauffeurs à Lorgère en 1796

La justice put enfin sévir : trois des brigands furent arrêtés. On dit qu'un de leurs chevaux, s'étant échappé, vint droit à l'auberge du franc et que cet incident amena la découverte de toute l'affaire. L'information releva tous ces faits. Les trois chauffeurs et le cabaretier de la rue des Cordeliers furent condamnés par la cour criminelle du département de la Charente à vingt ans de galères le 19 fructidor an IV*, à une heure du matin.

Depuis cette époque, néanmoins, il est resté dans l'esprit des vieillards une crainte qui se transmet et une appréciation préjudicielle aux familles des brigands d'Orgères, dont les méfaits ont jadis épouvanté ce paisible pays. »

* 5 septembre 1796

Deux siècles plus tard... dans le bulletin municipal de juin 1993, on peut lire : « En juin 1992, tout le monde a pu apprécier les qualités du spectacle retraçant l'anecdote célèbre des « Chauffeurs de Lorgère ». L'embrasement de Lorgère a eu lieu... ».

En effet, Dominique Biton, l'animateur de l'Atelier Théâtre du Foyer Rural de Saint-Sauvant, eut l'idée d'écrire une pièce inspirée de l'histoire des chauffeurs de Lorgère, ainsi que de celle de la célèbre bande d'Orgères qui sévit dans les régions d'Orléans, Chartres et Pithiviers racontée par Armand Fouquier ¹.

Les 26 et 27 juin 1992, la pièce fut jouée sur les lieux du drame au Domaine de Lorgère, avec la participation de 36 acteurs et figurants, de la Compagnie Manivelle et P'tits Trous et d'une vingtaine de bénévoles techniciens (artificier, coiffeuses, costumières, décorateurs, régisseurs...).

A l'issue des représentations, un spectateur écrit à l'Atelier Théâtre: «Je ne connaissais pas encore Saint-Sauvant, mais je dois avouer que la prise de contact avec cette commune et ses habitants fut pour moi une véritable révélation. Le choix du site nous a permis, nous spectateurs, de «rentrer» directement dans le monde des chauffeurs de Lorgère et, pour ma part, ce site plus que naturel puisqu' historique, les décors, les costumes et les éclairages m'ont permis de « mettre en vie » certaines toiles de l'école Flamande et je pense particulièrement à Bruegel l'ancien relatant ces scènes villageoises dans le moindre détail. Le rêve quoi ! » ⁶



Répétition Les Chauffeurs de Lorgère

¹ Drame Judiciaires, Les Causes Célèbres de tous les Peuples, Armand Fouquier, 1858. BnF Gallica. / Le Drame des Chauffeurs, Collection du Livre National, Série Crimes et Châtiments, publiée sous la direction d'Arthur Bernède 1931. BnF Gallica.

² La Charente Communale Illustrée : histoire et géographie pittoresque de la Charente. Alcide Gauguier, 1865. BnF Gallica. Dexmier, natif de Saintes, scélérat de la pire espèce, chef d'une bande de chauffeurs qui sévit dans les environs d'Angoulême et de Fléac. Exécuté à Saintes en 1818.

³ Histoire de Cognac, Jarnac, Segonzac et d'un grand nombre de localités entre Saintes et Châteauneuf, Archiac et Rouillac, Pons et Saint-Jean d'Angély, dans leurs rapports avec l'histoire générale de France depuis les temps celtiques jusqu'à l'an 1882 par l'Abbé Cousin, curé de Merpins, membre des sociétés historique et archéologique de l'Aunis et la Saintonge, enfant du pays. 1882. BnF Gallica.

⁴ En 1796, le Logis de Lorgère était occupé par la Dame Duchâtel, née Huteau, veuve de Jean Côme Duchâtel de l'Etang, licencié en droit, avocat à la cour, juge sénéchal de la Baronnie de Saint-Sauvant, des terres de Chérac et de la Chapelle, inhumé dans l'église de Saint-Sauvant en 1773. Elle est décédée le 13 avril 1798 à Saint-Sauvant, à l'âge de 70 ans. Un de leurs fils, Marie-Georges Duchâtel, né à Saint-Sauvant en 1762, est décédé en 1803 à Lorgère, en son bien de campagne (il résidait alors à Fontcouverte). Son épouse, Anne Duchâtel, née Robin, restera jusqu'à sa mort en 1856 à Lorgère, devenu le domicile de sa fille, Charlotte Bénigne Duchâtel. Celle-ci résidait encore à Lorgère en 1861. (Sources : Archives communales et départementales : registres paroissiaux et d'état civil, recensements de la population).

⁵ Gravure Le Chauffage : Illustration Les Causes Célèbres de tous les peuples, A. Fouquier.

⁶ Informations fournies par Dominique Biton du Foyer Rural des Amis de Saint-Sauvant.

Livret conçu et réalisé par Sylvie Renon, Bruno Lebreton, Irène Nigeou, et Catherine Lévêque, élus de la commune de Saint-Sauvant 17, à partir des sources citées ci-dessus et des archives communales. Photo Lorgère © B. Lebreton – Photo Répétition Chauffeurs © D. Biton.